



Être utile est un beau métier

GRUPE **vyv**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 21 décembre 2018

## **100% SANTE : LA MNT RENFORCE SON ACTION AUPRÈS DES AGENTS TERRITORIAUX**

**Dans le cadre de la réforme du « 100% santé », et à la suite des annonces de la Mutualité française, la MNT décide de renforcer son engagement auprès des agents territoriaux. Ainsi, en 2019, le fonds d'intervention sociale de la mutuelle sera doté de 6 millions d'euros, afin de proposer un secours exceptionnel aux populations les plus fragiles ; notamment dans un contexte où les dépenses de santé augmentent alors même que le pouvoir d'achat des agents territoriaux diminue.**

Le fonds d'intervention sociale de la MNT a redistribué 4,3 millions d'euros en 2018. En 2019, afin de participer à l'effort pour accroître le pouvoir d'achat des populations les plus précaires, ce fonds sera doté de 6 millions d'euros. Rappelons en effet que la fonction publique territoriale est composée à près de 60 % d'agents de catégorie C, dont le salaire net moyen est de 1 744 € par mois<sup>1</sup>.

Afin de mener une action durable en faveur de la protection sociale et du pouvoir d'achat des agents territoriaux, la MNT demande par ailleurs à ce que ces sujets soient intégrés aux discussions en cours sur la réforme de la fonction publique. Elle souhaite également l'ouverture de négociations sur des dispositifs à mettre en place en matière de couverture prévoyance et de santé des agents. La MNT porte des propositions déjà formulées dans son Livre blanc et parmi lesquelles : la mise en place d'un crédit d'impôt universel, une couverture minimale en prévoyance pour tous les agents ou encore la participation financière obligatoire des collectivités à la protection sociale de leurs agents (une proposition soutenue par 75 % des décideurs territoriaux).

La MNT rappelle que les contrats responsables sont taxés à 14,07 % et qu'une baisse de taxe serait un levier puissant d'augmentation du pouvoir d'achat des Français.

<sup>1</sup> Rapport sur l'état de la fonction publique et les rémunération – DGAFP 2018

**La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), « Être utile est un beau métier »**

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Laurent Adouard, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des services publics locaux et de leurs personnels. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, *Territoires d'avenir*, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis le 13 septembre 2017, la MNT fait partie du groupe VYV.

[www.mnt.fr](http://www.mnt.fr) -  @mutuellemnt

**Contact presse** : Noémie Foort – [noemie.foort@mnt.fr](mailto:noemie.foort@mnt.fr) – 01 42 47 21 71  
MNT – 4, rue d'Athènes 75009 Paris – [www.mnt.fr](http://www.mnt.fr)



Être utile est un beau métier

GR O U P E **vyv**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 21 décembre 2018

### **Le Groupe VYV, 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France**

Le Groupe VYV (MGEN, Harmonie Mutuelle, Mutuelle Nationale Territoriale, MGEFI, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard...), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 40 000 collaborateurs, protègent 10 millions de personnes et proposent des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement et en épargne retraite.

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : médico-social, sanitaire et biens médicaux.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)   

**Contact presse** : Noémie Foort – [noemie.foort@mnt.fr](mailto:noemie.foort@mnt.fr) – 01 42 47 21 71

MNT – 4, rue d'Athènes 75009 Paris – [www.mnt.fr](http://www.mnt.fr)